

Compte rendu du Conseil Municipal du 28 avril 2025

Présents : Élodie PASQUET, Christopher STONHAM, Aurélie FENOLLOSA, Isabelle CLAUDE-RUSSO, Arnaud DUMOULIN, Clément DUMOULIN, Christian LE BARON, Thomas LE BATARD, Nathalie MÉTIVIER, Mickaël RAULT.

Absents : David BESMIER a donné son pouvoir à E. PASQUET, Arnaud SAINT-JAMES, Hector CUADRADO RICA, Caroline BESNIER.

Secrétaire de séance : Monsieur Arnaud DUMOULIN

Point n°1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 2 avril 2025 ;

Élodie PASQUET demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu du 2 avril 2025 : aucune remarque n'est formulée.

Les conseillers municipaux, présents lors du conseil municipal du 17 mars 2025, approuvent à l'unanimité ce compte-rendu.

Point n°2) Délibération relative au vote du taux d'imposition 2025 ;

Elodie PASQUET, Maire, propose de faire un point sur l'imposition de la commune et rappelle les taux en vigueur à VIEUX :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taxe d'habitation	21,16 %	21,16 %	X	X	X	X
Foncier Bâti	22,24%	24,90 %	47 %	50 %	50 %	50 %
Foncier Non Bâti	38,26 %	42,85 %	42,85 %	45,59 %	45,59%	45,59 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	X	X	X	X	21,16 %	21,16 %

Il est proposé de procéder à l'augmentation de 1 point les taux d'imposition sur le foncier bâti et sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires pour l'année 2025.

Les conseillers municipaux, à la majorité, décident de voter une augmentation des taux d'imposition pour 2025 sur le foncier bâti et sur la taxe d'habitation concernant les résidences secondaires : 2 contre (Isabelle CLAUDE-RUSSO, Christopher STHONHAM).

Par conséquent, les taux d'imposition seront les suivants :

- ***Sur le foncier bâti : 51 %***
- ***Sur le foncier non bâti : 45,59 % (pas d'augmentation)***
- ***Au titre de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 22,16 %***

Point n°3) Délibération relative au vote de la demande de subvention présentée par l'APE Paul Verlaine ;

L'association des parents d'élèves du collège Paul Verlaine d'Evrecy sollicite une subvention de fonctionnement pour l'année 2025.

Les objectifs de l'associations sont :

- Organiser des activités périscolaires à visée festive, sportive ou culturelle (vente de gâteaux, soirée dansantes, etc),
- Participer au financement de projets scolaires (boom de fin d'année, séjours d'intégration pour les nouveaux 6eme, activités encadrées par les enseignants),
- Favoriser le lien entre les familles, les élèves et l'établissement.

Montant de la subvention sollicitée auprès des communes : **1500 €** (budget prévisionnel total : 5 404 € de dépenses pour 5 500 € de recettes).

La commune de Vieux compte **36 élèves** scolarisés sur 609 au sein de cet établissement.

1500 € à répartir sur les 16 communes ou par nombre d'élèves /commune ?

***Soit 609 élèves / 16 communes = 93,75 € par communes**

***Soit 1500€ X 36 élèves / 609 élèves = 88,669€ pour VIEUX**

Situation comptable :

Trésorerie au 31/12/2024 : 2 685,49€

Prévision de trésorerie au 31/12/2025 : 2 500€

L'association compte 26 bénévoles.

Proposition d'une subvention à hauteur de 100€ :

- 7 Personnes/11 sont pour,
- 3 personnes/11 (Isabelle CLAUDE-RUSSO, Arnaud DUMOULIN, Thomas LEBATARD) sont contre,
- 1 abstention (Christopher STONHAM).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité, d'accorder à l'association des parents d'élèves du collège Paul Verlaine d'Evrecy une subvention à hauteur de 100 €.

Point n°4) Point d'information sur les travaux ;

Thomas LE BATARD nous précise que les travaux rue des Gables sont désormais terminés. La signalisation et le marquage au sol de cette rue, pour une voie limitée à 30 km/h et du ralentisseur, seront effectués au cours du mois de mai.

Une autre action concerne la reprise du marquage devant la mairie, ainsi que le « laisser passer » de la rue du Bac de Fontenay (panneau + marquage au sol).

Également, la signalisation « zone 30 » rue Saint-Laurent va être étendue jusqu'au lavoir.

Pour la salle des fêtes, à partir du 10 mai, les travaux de démolition vont débuter à l'intérieur. Les travaux extérieurs viendront ensuite avec les façades extérieures et une des gouttières à l'arrière du bâtiment. La fin globale de ces travaux est prévue pour la fin de l'été.

Il est également possible sur l'enveloppe initiale d'intégrer la réfection de l'enrobé du parking, en ajoutant la surface complète du parking situé à l'intérieur de la clôture. Cette réalisation est celle qui a été la plus discutée au sein du conseil municipal :

- 9 personnes/11 sont pour,
- 2 personnes/11 (Clément DUMOULIN, Nathalie METIVIER) sont contre.

Le conseil municipal, après en avoir échangé, approuve à la majorité, le projet global des travaux.

Point n°5) Présentation du projet de la fresque de la bibliothèque ;

Christopher STONHAM présente le projet de la fresque qui sera réalisée en façade de la bibliothèque du village. Les thématiques du livre et de l'histoire du village sont bien présentes. Le projet devra être soumis aux bâtiments de France du fait de la localisation des travaux. Il est demandé de pouvoir intégrer pour les nuances de rouge, celui du « rouge viducasse ».

Le conseil municipal, après en avoir échangé, approuve à l'unanimité, le projet de la fresque de la bibliothèque.

Point n°6) Informations et questions diverses ;

- Retour en date du 7 avril l'arrêté de **non opposition** concernant la **DP** pour la **réhabilitation de l'annexe** de la salle polyvalente,
- **Constitution d'un groupe de travail** sur le contrat de la **salle polyvalente**, de 4/5 personnes maximum, afin de travailler sur le contrat où il faut créer un forfait ménage (déjà vu en CM), un forfait électricité estivale et hivernal, y incorporer l'annexe ou créer un autre document. Création de fiches pour utiliser le matériel (four, lave-vaisselle, rangement des chaises ...). Il faut une personne leader pour rapporter / résumer les informations.
4/5 personnes : Aurélie FENOLLOSA, Caroline BENSIER, Arnaud DUMOULIN, Christopher STONHAM.
- **Enquête publique** sur le projet de **création d'une unité de méthanisation et de déconditionnement** sur les communes de Fontaine-Etoupefour et de Vieux. Consultation du public du lundi 12 mai au mercredi 11 juin sur temps de permanences Mairie avec cahier de registre. Il faudra délibérer sur les remarques après l'enquête.
- **Point RH (David BESMIER)**
- **CCVOO Transports durables** : du constat à l'action - Retour (Clément DUMOULIN)

Evènements à venir

- Projection documentaire 30 avril à 20h,
- Sorties ornithologiques le 3 mai par JP MOULIN à VIEUX,
- Commémorations du 8 mai à 11h à l'ancien cimetière,
- Fête des voisins le 23 mai,
- Tribu des 3 villages les 24 mai à Vieux + l'after
- Commémoration du 13 juin 1944 à 18h (nouveau cimetière),
- Vieux en fête le 27 juin.

Fin de la séance à 23h25

Prochain conseil municipal lundi 19 mai à 20h00

PASQUET Elodie, Maire

DUMOULIN Arnaud, Secrétaire de séance